DEMANDE DE COMPLÉMENT DE SFT

DANS LE CAS D'UN COUPLE SÉPARÉ D'AGENTS PUBLICS (annexe 7)

Je soussigné(e)……**demande à recevoir le complément de supplément familial de traitement par l'administration de mon ex-conjoint(e)**.

1 - Identification de l'agent public (qui n'a pas la garde des enfants)

NOM : …….

PRÉNOM : ……DATE DE NAISSANCE : ……

GRADE : …… DISCIPLINE :……

ETABLISSEMENT D'AFFECTATION : ……

2 – Identification de l'ex-conjoint(e) (qui a la garde des enfants et demande à recevoir le complément de SFT)

NOM : …….

PRÉNOM : ……

PROFESSION : ……

ADRESSE: …….

TÉLÉPHONE : …….

NOM ET ADRESSE DE L'EMPLOYEUR : ……

……

Pour les personnels de l'éducation nationale :

GRADE : …… DISCIPLINE : …….

ETABLISSEMENT D'AFFECTATION : ……

Concernant le ou les enfants à la charge suivant(s) :

NOM et PRÉNOM	Date de naissance

Fait à ……, le……

Signature

Mentions légales de la CNIL - Rectorat de l'académie de Nancy - Metz
Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de votre dossier administratif et financier. Les destinataires des données sont votre service gestionnaire et/ou les services de la DDFIP.
Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Rectorat de Nancy – Metz, 2 rue Philippe de Gueldres - CO 30013 - 54035 Nancy – cedex.
En revanche, s'agissant de traitements de données RH, le droit d'opposition des personnes a été régulièrement écarté par les arrêtés de création des systèmes d'information Agora, EPP public et privé, Agape public et privé en application des dispositions de la loi de 1978.